



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU SAMEDI 18 MAI 2024**

La réunion se déroule à 9 h 30 au siège du GACP.

**Membres présents** : MM. Christophe Chouraki , Bernard Paoli, Yves Suglia Jean Louis Morales.

**Membres excusés** : MM. Philippe Bourges Loïc Doudet , Jo Lombino, Régis Laval, Yvan Cros, Richard Mouton.

### **Ordre du jour :**

- 1) Organisation de la paëlla du dimanche 2 juin
- 2) Problème des ancres restant à poste sur les bateaux amarrés au sein du GACP
- 3) Questions diverses

Avant le début de la réunion, M. Terrin (place 577) représenté par son fils est accueilli par le CA pour annoncer vouloir vendre son bateau et présenter d'éventuels acheteurs. Christophe présente le GACP et ses valeurs familiales, explique le statut de PLD avec ses droits et devoirs et les conditions de changement éventuel de bateau.

- 1) Compte tenu des années passées et des inscriptions à ce jour, le CA évalue entre 50 et 60 participants à la paëlla du 2 juin. Régis et Bernard se chargent de faire les courses le vendredi 31 mai et la bâche sera montée le samedi 1 juin. Le prestataire, employé cette année, sera en place dans la matinée du 2 juin. Les bancs et les tables seront disposés dans la matinée du 2 juin.

### **Il est demandé aux participants d'apporter leurs assiettes et leurs couverts et verres pour faciliter l'organisation.**

- 2) Compte tenu de l'étroitesse des chenaux et des contraintes de sécurité, le CA demande aux sociétaires de ne pas laisser leurs ancres à poste sur le davier de leurs bateaux. Les ancres doivent être posées à plat sur l'avant du bateau et non pas à l'extérieur du bateau. Les 12 sociétaires concernés recevront un mail nominatif leur demandant de faire le nécessaire. Le CA espère pouvoir compter sur leur bonne volonté et leur compréhension.
- 3) Le CA organise une soupe de poissons le 23 juin. Cette soupe sera constituée par la pêche des sociétaires volontaires effectuée entre le 2 juin et le 22 juin. Les sociétaires concernés devront conserver leurs prises, les congeler et les apporter le moment venu. Une boîte d'appâts sera offerte par le CA pour chaque participant et sera à retirer au magasin « Pêche for life » 24 rue de la loge 13002 Marseille. Jean Louis se charge de se mettre en rapport avec les gérants du magasin pour



## GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE

l'organisation. Christophe se charge de la communication auprès des sociétaires.

La prochaine commission d'attribution de poste à flot, organisée par la Métropole, se tiendra le mardi 25 juin. Christophe présentera 4 PLD au lieu de 3, compte tenu du fait que le 1<sup>er</sup> de la liste est PLD depuis plus d'un an.

\* Bernard récupère la mise à jour de la grille de mouillage pour soulager un peu la charge de travail de Christophe.

**Le prochain CA se tiendra le mercredi 12 juin à 18 h.**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12 h.

Le Président

C. Chouraki

Le Secrétaire Général

B. Paoli